



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité- Travail- Progrès

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE



Janvier 2019

SOMMAIRE

Introduction :	3
I. Bilan des réalisations physiques et financières	5
1.1 Traitement des terres dégradées :	5
1.2 Fixation des dunes	7
1.3 Ouverture des bandes pare feux :	8
1.4 Production des plants forestiers :	9
1.5 Plantations :	10
1.6 Régénération Naturelle Assistée (RNA) :	11
1.7 Lutte contre les plantes envahissantes terrestres :	1312
1.8 Lutte contre les plantes envahissantes aquatiques :	1413
1.9 <i>Empoisonnement des mares</i> :	1514
1.10 Production du Poisson :	1615
1.11 Production des produits forestiers non ligneux (PFNL) :	1716
1.12. Collecte des déchets solides municipaux (CDSM)	1716
1.13 Synthèses des réalisations physiques :	1817
1.14. Evolution des principales réalisations sur les 3 dernières années	2019
II. Renforcement des capacités et gouvernance :	2221
2-1. Renforcement des capacités :	2221
2-2. Gouvernance :	2322
III. Effets induits des activités réalisés	2423
III. Difficultés rencontrées	2726
Conclusion :	2827

Introduction :

Le 2^{ème} mandat de **Son Excellence Mahamadou Issoufou**, Président de la République, commencé le 2 avril 2016, est bâti sur *le Programme de Renaissance Acte 2* qui s'articule autour de huit (8) axes majeurs, repris par **Son Excellence Birgi Rafini**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans sa Déclaration de Politique Générale (DPG).

Les huit (8) axes majeurs sont :

1. Promouvoir la renaissance culturelle,
2. Promouvoir la consolidation des institutions démocratiques,
3. Assurer la sécurité des personnes et des biens,
4. Garantir l'accès à l'eau pour tous,
5. Assurer la sécurité alimentaire à travers l'i3N,
6. Développer les infrastructures de communication et énergétiques,
7. Développer les secteurs sociaux : éducation et santé,
8. Promouvoir l'emploi des jeunes.

L'axe 5 « Assurer la sécurité alimentaire à travers l'i3N » du programme de renaissance, est mis en œuvre par un certain nombre de ministères, dont celui en charge de l'Environnement.

Ainsi, dans l'atteinte de la sécurité alimentaire, il ressort que les actions attendues du Ministère en charge de l'Environnement s'articulent autour de : (i) l'intensification des productions animales à cycle court, (ii) la gestion durable des terres et des écosystèmes, (iii) la valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux.

A cet effet, les cibles ci-dessous ont été fixées au Ministère pour la période 2016-2021 :

- récupérer en moyenne 213.000 ha de terre par an ;
- procéder à la fixation de dunes : passer de 37 041 ha à 182 500 ha en 2021 ;
- réaliser des bandes pare feux et passer de : 110 330 km linéaires à 200 000 km linéaires ;
- récupérer 350 000 ha par la régénération naturelle assistée (RNA) ;
- lutter contre les plantes envahissantes terrestres et aquatiques : respectivement de 26 779 ha et 1907 ha à 70 000 ha et 10 000 ha en 2021 ;
- passer la production de poisson de 14 000 tonnes en 2015 à 150 000 tonnes en 2021 ;
- empoissonner 500 mares ;

- assurer la gestion des écosystèmes par le renforcement et l'extension des aires protégées pour passer de 7 aires à 9 aires protégées tout écosystème confondu ;
- augmenter la production de la gomme arabique de 140 000 kg en 2015 à 200 000 kg en 2021, et celle de *Moringa* de 9 000 tonnes en 2015 à 15 000 tonnes en 2021 ;
- mener une étude pour l'identification d'autres produits forestiers.

Pour l'année 2018, les objectifs du Ministère se présentent comme suit :

- Traiter 213 000 ha de terres dégradées;;
- Traiter 36 500 ha de Dunes;;
- Lutter contre les plantes envahissantes terrestres sur 14 000 ha ;
- Lutter contre les plantes envahissantes aquatiques sur 2 000 ha ;
- Ouvrir 40 000 km bandes pare feux ;
- Produire 30 000 tonnes de poisson ;;
- Traiter 70 000 ha par la régénération naturelle assistée (RNA).

Le bilan des réalisations, objet du présent rapport annuel est articulé autour de quatre points :

- Bilan des réalisations physiques et financières ;
- Renforcement des capacités et Gouvernance ;
- Effets induits des activités réalisées ;
- Difficultés rencontrées ;
- Conclusion.

I. Bilan des réalisations physiques et financières

Cette partie présente l'état de mise en œuvre des actions physiques et financières au niveau national et par région durant l'année 2018.

1.1 Traitement des terres dégradées :

Le but visé est de renforcer de la résilience des populations face aux effets des changements climatiques à travers les travaux de récupération des terres dégradées, la protection des infrastructures socioéconomiques et l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, fauniques et halieutiques.

La situation des réalisations en matière de traitement des terres dégradées suivant les régions du pays est présentée dans le tableau n°1.

Tableau n°1 : Situation des traitements des terres dégradées par région

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	6 000	420	84 000	2 420	484 000	2 840	568 000	47%	136 320	408 960
Diffa	5 000	117,5	23 500	2 152	430 334	2 269	453 834	45%	108 920	326 760
Dosso	25 000	360	72 000	3 816	763 226	4 176	835 226	17%	200 454	601 363
Maradi	45 000	308,35	61 670	6 878	1 375 664	7 187	1 437 334	16%	344 960	1 034 880
Niamey	2 000	0	0	187	37 400	187	37 400	9%	8 976	26 928
Tahoua	42 000	856,28	171 256	7 922	1 584 454	8 779	1 755 710	21%	421 370	1 264 111
Tillabéri	41 000	204,05	40 810	7 117	1 423 397	7 321	1 464 207	18%	351 410	1 054 229
Zinder	47 000	346	69 200	1 593	318 568	1 939	387 768	4%	93 064	279 193
Total	213 000	2 612	522 436	32 085	6 417 043	34 697	6 939 479	16%	1 665 475	4 996 425

Commentaire : il ressort de ce tableau que sur une prévision annuelle de 213 000 ha ; 34 697 ha ont été traités, soit un taux de réalisation physique et financier de 16 %. Sur les 31 413 ha de terres traités, l'Etat a financé 2 612 ha, soit 8 % des réalisations. Le faible taux de réalisation (16%) se justifie par entre autres, l'insuffisance des ressources affectées, la faible libération et mobilisation des ressources du trésor national et la difficulté de capitaliser les réalisations de certaines ONG et programmes/ projets qui ne sont pas sous la tutelle du Ministère en charge de l'Environnement, représentant plus de 90% de la prévision annuelle. Les réalisations de 2018 comparées à celles de 2017, sont en augmentation de 7 %. L'activité traitement de terres dégradées a procuré en cash aux populations locales, un e montant de prêt de cinq (5) milliards de f CFA et a permis de créer 12 617 emplois temporaire de six mois.

1.2 Fixation des dunes

La fixation des dunes vise essentiellement à traiter et stabiliser les dunes vives et mortes à travers des opérations mécaniques et biologiques. Au Niger, la dynamique du phénomène d'ensablement est beaucoup plus marquée dans les régions de Diffa et Zinder. Le tableau n°2 indique la situation de fixation de dunes au cours de l'année 2018.

Tableau n°2: Situation des opérations de fixation des dunes par régions

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	5 000	96	19 200	60	12 000	156	31 200	3%	7 488	22 464
Diffa	10 000	150	30 000	4 363	872 682	4 513	902 682	45%	216 644	649 931
Dosso	2 000	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Maradi	2 500	676	135 200	390	77 924	1 066	213 124	43%	51 150	153 449
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	0	0
Tahoua	5 000	0	0	408	81 500	408	81 500	8%	19 560	58 680
Tillabéri	5 000	75	15 000	345	69 000	420	84 000	8%	20 160	60 480
Zinder	7 000	0	0	445	89 000	445	89 000	6%	21 360	64 080
Total	36 500	997	199 400	6 011	1 202 106	7 008	1 401 506	19%	336 361	1 009 084

Commentaire : Sur une prévision annuelle de 36 500 ha de traitement de dunes en 2018, il a été réalisé 7008 ha soit un taux de 19%. Les régions de Diffa et de Maradi ont respectivement réalisé 4 513 ha et 1 066 ha représentant ainsi 80% de la réalisation nationale. Il faut rappeler qu'en 2017, il a été réalisé 5 202 ha, soit une progression de 34,7 % en 2018. La contribution financière de l'Etat sur le budget national représente 14,22% des réalisations.

1.3 Ouverture des bandes pare feux :

L'ouverture des bandes pare feux vise la prévention et la sécurisation des parcours pastoraux et la biodiversité contre les feux de brousse. L'activité est principalement orientée dans les zones pastorales, très névralgiques aux feux de brousse. Il s'agit d'ouvrir des bandes parallèles de 15 à 25 m de large, débarrassées de toute végétation.

Tableau n°3: Situation des bandes pare feux par région

Régions	Prévision (km)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (km)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (km)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (km)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	5 000	490	24 500	2 276	113 800	2 766	138 300	55%	55 320	110 640
Diffa	5 000	392	19 600	1 892	94 610	2 284	114 210	46%	45 684	91 368
Dosso	4 000	1459	72 950	980	49 000	2 439	121 950	61%	48 780	97 560
Maradi	6 000	2 114	105 700	2 747	137 325	4 861	243 025	81%	97 210	194 420
Niamey	0	0	0	0	0	0	0		0	0
Tahoua	7 000	1493,014	74 651	1 581	79 025	3 074	153 676	44%	61 470	122 941
Tillabéri	6 000	405	20 250	1 760	88 000	2 165	108 250	36%	43 300	86 600
Zinder	7 000	915	45 750	736	36 775	1 651	82 525	24%	33 010	66 020
Total	40 000	7 268	363 401	11 971	598 535	19 239	961 936	48%	384 774	769 549

Commentaire : La réalisation de 2018 est de 19 239 km de bandes pare feux, contre une prévision de 40 000 km, soit un taux de réalisation de 48%. La contribution de l'Etat a permis de réaliser 7 268 km, soit 38 % de la prévision annuelle nationale. Notons qu'en 2017, il a été réalisé 18 820 km, soit une augmentation de 5,59% par rapport aux réalisations de 2018. La réalisation des pare feux a créé 2 915 emplois temporaires de 6 mois ayant permis aux populations de bénéficier de 769 millions de f CFA

1.4 Production des plants forestiers :

Cette activité de production de plants forestiers est assurée par des privés notamment les pépiniéristes villageois généralement organisés en groupements dont ceux des femmes. L'essentiel de la production des plants est destinée à l'approvisionnement des programmes et projets, ONG, collectivités et l'Etat.

Les plants sont utilisés dans les différentes plantations au niveau des sites de récupération des terres, de fixation des dunes, des infrastructures socioéconomiques, etc.

Tableau n°4 : Situation de la production des plants

Régions	Prévision (plants)	ETAT		PRIVES		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (plants)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (plants)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (plants)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	10 000 000		0	163 000	16300,0	163 000	16300	91%	4 075	16 300,0
Diffa		60000	6000	1 159 535	115953,5	1 219 535	121953,5		30 488	121 953,5
Dosso		9390	939	616 036	61603,6	625 426	62542,6		15 636	62 542,6
Maradi		0	0	1 251 848	125184,8	1 251 848	125184,8		31 296	125 184,8
Niamey		0	0	26 800	2680,0	26800	2680		670	2 680,0
Tahoua		5 000	500	1 686 131	168613,1	1 691 131	169113,1		42 278	169 113,1
Tillabéri		3500	350	2 376 312	237631,2	2 379 812	237981,2		59 495	237 981,2
Zinder		239 880	23988	1 549 967	154996,7	1 789 847	178984,7		44 746	178 984,7
Total			317 770	31777	8 829 629	882962,9	9 147 399		914739,9	228 685

Commentaire : Sur une prévision annuelle nationale de 10 000 000 de plants forestiers, il a été produit **9 147 399 plants** toutes espèces confondues, soit un taux de réalisation de 91%. Soulignons qu'en 2017, il a été produit 8 349 042 plants forestiers, **soit une augmentation 317 770 plants**. Notons que l'essentiel de la production est faite par le secteur privé à travers des groupements de pépiniéristes qui se

professionnalisent de plus en plus en vendant leurs produits à l'Etat, aux ONG, programmes et projets. La vente des plants a procuré aux producteurs **914 millions de f CFA**.

1.5 Plantations :

Elles consistent à des opérations de boisements et de reboisements en blocs à travers les plantations dans le cadre des bois villageois, des sites de restaurations de terres et de fixation des dunes.

Tableau 5 : Situation des plantations durant l'année de 2018

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	30 000	5	156,5	0		5	163,5425	75%	41	164
Diffa		189	5915,7	2 860	89512	3 049	95427,44		23 857	95 427
Dosso		378	11831,4	2 473	77404	2 851	89235,674		22 309	89 236
Maradi		608	19030,4	1 790	56022	2 398	75052,079		18 763	75 052
Niamey		0	0		0	0	0		0	0
Tahoua		0	0	6 021	188457	6 021	188472,64		47 118	188 473
Tillabéri		6	187,8	5 807	181767	5 813	181955,04		45 489	181 955
Zinder		438	13709,4	2 030	63524	2 468	77233,376		19 308	77 233
Total			1 624	50831,2	20 981	656709	22 605		707540	176 885

Commentaire : sur une prévision annuelle de 30 000 ha de plantation, il a été réalisé 22 605 ha en 2018, soit un taux de réalisation physique de 75%. De cette réalisation, l'Etat a financé sur fonds propre, 1 624 ha, soit 7,18% de la réalisation globale. Soulignons qu'en 2017, il a été réalisé 11 436 ha, soit une augmentation significative de 197% par rapport à 2018.

1. 6 Régénération Naturelle Assistée (RNA) :

Elle consiste à repérer et protéger les jeunes pousses ayant poussées spontanément dans la nature. Elle a pour objectif d'accroître et de réguler la densité des arbres dans les champs sans procéder aux plantations. La pratique de la RNA est une opération peu onéreuse qui donne d'excellents résultats favorables à la lutte contre la déforestation à laquelle notre pays fait face.

Tableau 6 : Situation de la RNA par région

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Coût * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Coût * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Coût * 1000 FCFA			
Agadez	500	0	0	12	90	12	90	2%	48	72
Diffa	500	0	0	845	6 338	845	6 338	169%	3 380	5 070
Dosso	10 000	0	0	10 095	75 709	10 095	75 709	101%	40 378	60 567
Maradi	20 000	0	0	30 971	232 281	30 971	232 281	155%	123 883	185 825
Niamey	0	0	0	0	-	0	0		-	-
Tahoua	12 000	0	0	12 553	94 148	12 553	94 148	105%	50 212	75 318
Tillabéri	12 000	0	0	14 183	106 372	14 183	106 372	118%	56 732	85 098
Zinder	15 000	0	0	21 112	158 337	21 112	158 337	141%	84 446	126 670
Total	70 000	0	0	89 770	673 274	89 770	673 274	128%	359 079	538 619

Commentaire : Sur un objectif annuel de 70 000 ha de RNA, il a été réalisé 89 770 ha, soit un taux de réalisation de 128 %. Il faut relever, que l'ensemble des réalisations a été exclusivement financé par les Partenaires Techniques et Financiers dont 63 600 ha réalisés par le ProDAF soit l'équivalent de 70%. Notons qu'en 2017, il a été réalisé 46 287 ha, soit une augmentation de 94% en 2018.

1.7 Lutte contre les plantes envahissantes terrestres :

L'opération consiste à débarrasser les parcours pastoraux des plantes non appréciées à travers leur destruction dont entre autres le *Sida cordifolia* qui colonisent des vastes superficies des aires de pâturage.

Tableau 7 : Situation de la lutte contre les plantes envahissantes terrestres

Régions	Préversion (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	0	0	-	-	-	0	-		0	0
Diffa	0	0	-	-	-	0	-		0	0
Dosso	1 000	0	-	160	6 400	160	6 400	16%	3200	6400
Maradi	5 500	200	8 000	8 395	335 799	8 595	343 799	156%	171900	343799
Niamey	0	0	-	-	-	0	-		0	0
Tahoua	2 500	0	-	150	6 000	150	6 000	6%	3000	6000
Tillabéri	2 000	0	-	2 000	80 000	2 000	80 000	100%	40000	80000
Zinder	3 000	0	-	2 447	97 880	2 447	97 880	82%	48940	97880
Total	14 000	200	8 000	13 152	526 079	13 352	534 079	95%	267040	534079

Commentaire : sur un objectif national annuel de 14 000 ha de plantes envahissantes terrestres à traiter, il a été réalisé 13 352 ha en 2018, soit 95% de la prévision. L'effort de l'Etat sur budget propre est de 200 ha, soit 1,5% de la cible nationale annuelle. Notons que 10 571 ha ont été traités en 2017 correspondant à une progression de 26,30% ha en 2018. La lutte contre les plantes envahissantes terrestres a mobilisé 267 040 hjs, soit 2023 emplois temporaires de 6 mois créés pour un revenu en cash de 534 millions de f CFA.

1.8 Lutte contre les plantes envahissantes aquatiques :

Cette opération vise à faucarder les plantes envahissantes comme le *Typha australis*, la *Jacinthe d'eau*. En effet ces plantes entravent la navigation et affectent la productivité agro pastorale et halieutique ainsi que la santé humaine.

Mis en forme : Police :Gras

Tableau 8 : Situation de la lutte contre les plantes envahissantes aquatiques

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	-	-	-	-	-	-	-		-	-
Diffa	-	-	-	-	-	-	-		-	-
Dosso	200	-	-	15	11 800	15	11 800	7%	5 900	11 800
Maradi	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	-
Niamey	200	-	-	21	17 000	21	17 000	11%	8 500	17 000
Tahoua	200	-	-	-	-	-	-	0%	-	-
Tillabéri	600	-	-	3	2 400	3	2 400	1%	1 200	2 400
Zinder	800	2	1 600	239	190 919	241	192 519	30%	96 260	192 519
Total	2 000	2	1 600	278	222 119	280	223 719	14%	111 860	223 719

Commentaire : sur une prévision annuelle de 2 000 ha, il a été réalisé 280 ha en 2018, soit un taux de réalisation de 14%. Il faut relever que 470,97 ha ont été réalisés en 2017, d'où une régression de 191 ha. L'effort de l'Etat sur budget propre est évalué à 2 ha, soit 0,71 % de la réalisation annuelle.

1.9 Empoisonnement des mares :

L'opération consiste à empoisonner des retenues et des mares permanentes, semi permanentes et temporaires afin de booster la production halieutique, améliorer l'état nutritionnel et le revenu des populations.

Tableau 9 : Situation de l'empoisonnement des mares par région

Régions	Prévision (mare)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique
		Réalisation (mare)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (mare)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (mare)	Cout * 1000 FCFA	
Agadez	-	-	-	-	-	-	-	
Diffa	5	-	-	-	-	-	-	0%
Dosso	15	3	6 000	1	2 000	4	8 000	27%
Maradi	20	2	-	1	2 000	3	6 000	5%
Niamey	-	4	8 000	-	-	4	8 000	
Tahoua	20	2	4 000	1	2 000	3	6 000	15%
Tillabéri	20	-	-	3	6 000	3	6 000	15%
Zinder	20	-	-	10	20 000	10	20 000	50%
Total	100	11	18 000	16	32 000	27	54 000	27,5%

Commentaire : Vingt-sept (27) mares sur une prévision annuelle de cent (100), ont été empoisonnées, soit un taux de réalisation de **27,5%**. Sur les 25 mares empoisonnées, l'Etat a financé sur budget propre onze (11) mares. Rappelons que 45 mares ont été empoisonnées en 2017, soit une régression de **18% mares** en 2018.

1.10 Production du Poisson :

Les données sur la production du poisson sont issues de l'enquête cadre de pêche dont le financement est assuré par l'UEMOA. Sur les huit (8) régions, Agades et Diffa ne sont pas concernés par l'enquête. Ainsi, en 2018 les données de l'enquête sont **de 34 789 tonnes de poissons** sur une prévision de 30 000 tonnes, soit un taux de réalisation de 119, 30%. L'estimation de la valeur marchande de cette production sur la base du prix moyen de 1500 f CFA par kg de poisson frais, est à **52,183 milliards de francs CFA**

Tableau 10 : Situation de la production du poisson par région

Régions	PRODUCTION EN TONNES				
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	Total
Dosso	1084	1288	2 471	1 884	6727
Maradi	40	39	47	36	161
Niamey	82	73	24	21	199
Tahoua	-----	5305	7 021	1 523	13849
Tillabery	3527	3429	3 496	2 566	13018
Zinder	116	240	319	159	834
TOTAL	4850	10374	13 378	6 187	34789

1.11 Production des produits forestiers non ligneux (PFNL) :

Il s'agit essentiellement de la gomme arabique, des feuilles du Moringa et du miel. Malgré que les deux premiers soient des cibles du Programme de Renaissance Acte 2, le manque de financement pour réaliser la collecte des données à l'échelle nationale, n'a pas permis d'avoir des données exhaustives. Cependant, quelques échantillons de données ont été collectés par les services techniques.

Tableau 11 : Situation des produits forestiers non ligneux (PFNL)

P F N L	Prévision	Unité	Réalisation	Observation
Gomme arabique	40	tonne	1	Cette situation est très partielle, car l'essentiel des données ne sont pas collectées par manque de moyen financier pour entreprendre des enquêtes
Feuille de Moringa	3 000	tonne	4 239	
Miel	----	litre	12 556	

1.12. Collecte des déchets solides municipaux (CDSM)

Cette activité est revenue au Ministère en pleine année-, lors du remaniement du Gouvernement à l'issue duquel le domaine de salubrité est pris en compte par le Ministère d'où la dénomination qui passe du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (-MEDD) au Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (-MESUDD). Dès lors les actions de salubrité sont pris en compte avec comme activité phare, la collecte des déchets plastiques et ménagers dans la commune urbaine d'Agadez et d'Arlit avec l'appui de la GIZ. A travers cet appui, **il a été collecté 345 008 tonnes de DSM ayant permis de mobiliser 109 911 hjrs** qui ont bénéficié de **deux cent vingt deux millions de francs CFA**.

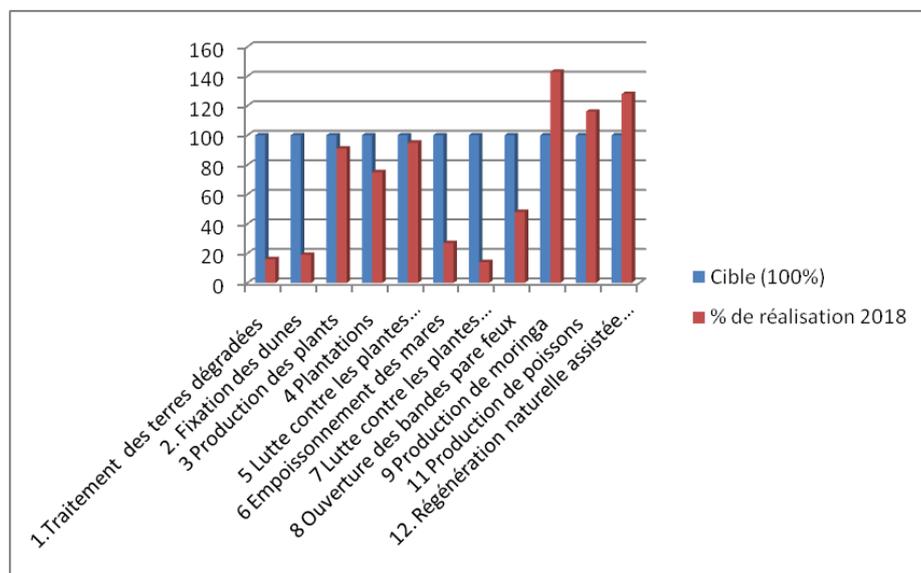
Mis en forme : Police :Gras

1.13 Synthèses des réalisations physiques :

Tableau 12 : Récapitulatif des réalisations physiques exécutées de janvier à décembre 2018

Activité/Sous activités	Unité	Cibles 2018	Niveau de réalisations 2018	Taux de réalisation 2018 (%)	Cout *1000 FCFA	Nbre HJ	Revenus distribués aux populations (* 1000 F CFA)
<i>A1.1 Traitement des terres dégradées</i>	ha	213 000	34 697	16%	6 939 449	1 665 468	4 996 403
<i>A1.2 Fixation des dunes</i>	ha	36 500	7 007	19%	1 401 464	350 366	1 051 098
<i>A1.3 Production des plants</i>	plants	10 000 000	9 147 399	91%	914 740	228 685	914 740
<i>A1.4 Plantations</i>	ha	30 000	22 605	75%	707 532	176 883	707 532
<i>A1.5 Lutte contre les plantes terrestres envahissantes</i>	ha	14 000	13 352	95%	534 095	267 048	534 095
<i>A1.6 Empoisonnement des mares</i>	mare	100	27	27%	54 000		0
<i>A1.7 Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes</i>	ha	2 000	280	14%	224 240	112 120	224 240
<i>A1.8 Ouverture des bandes pare feux</i>	km	40 000	19 239	48%	961 935	384 774	769 548
<i>A9. Production de la gomme arabique</i>	tonnes	40 000	1	0%			
<i>A.10 Production de moringa</i>	tonnes	3 000	4 289	143%			
<i>A.11. Production du miel</i>	litres		12 556				25 111
<i>A12. Production de poissons</i>	tonnes	30 000	34 789	116%			
<i>A13. Régénération naturelle assistée (RNA)</i>	ha	70 000	89 770	128%	673 277	359 081	538 622
<i>A14. Déchets solides municipaux</i>	tonnes		345 088		221 112	109 911	221 112
Total					12 631 845	3 654 336	9 982 502

Graphique de la synthèse des réalisations de 2018



Commentaire : il ressort de l'analyse du graphique ci-dessus que chaque activité représente le niveau d'atteinte d'un indicateur, autrement dit permet d'apprécier la performance du Ministère. Ainsi, on remarque que le niveau d'exécution varie de **14% le plus bas pour la lutte contre les plantes envahissantes aquatiques à 143% pour la production des feuilles de Moringa**. Aussi, soulignons que deux autres indicateurs notamment *la RNA et la production du poisson dépassent les 100% de réalisation*, par contre *le traitement des terres dégradées et l'empoisonnement des mares sont respectivement à un taux de réalisation de 16% soit 34 697 ha, et de 27%*.

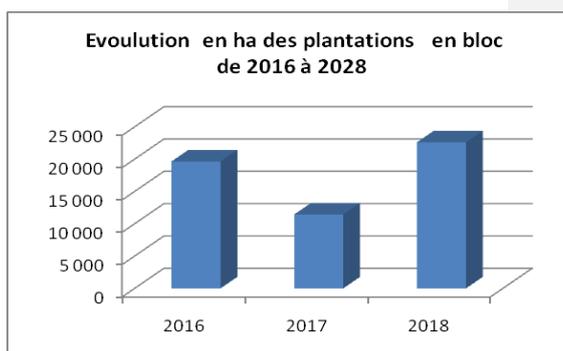
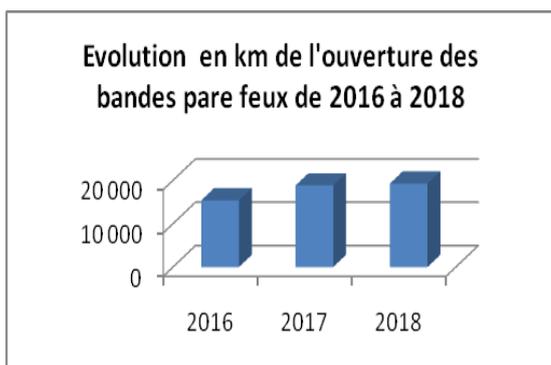
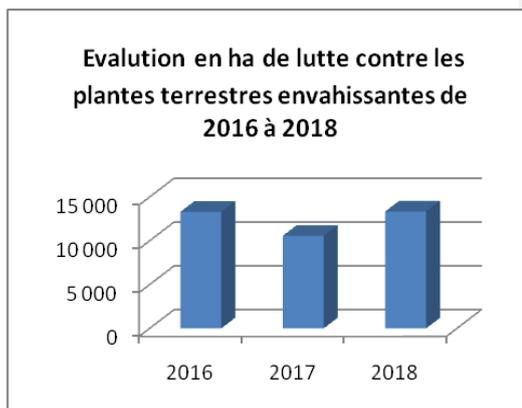
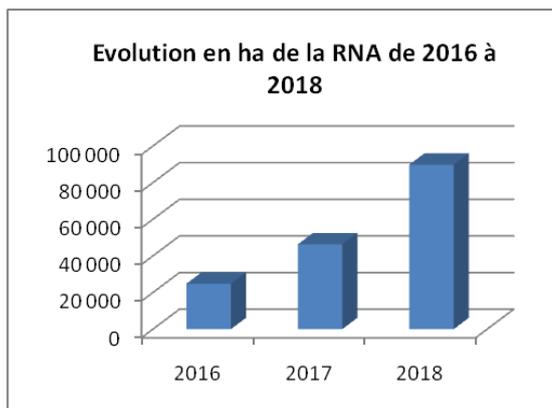
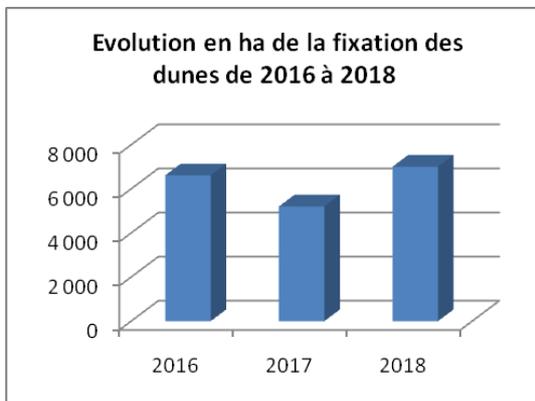
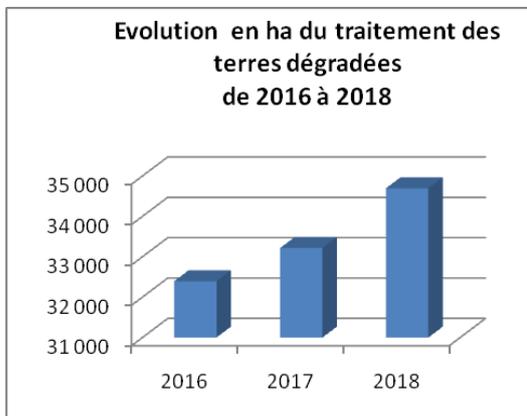
1.14. Evolution des principales réalisations sur les 3 dernières années

Mis en forme : Police :Gras

Tableau n° 13 : Niveau d'attente des réalisations sur les trois dernières années

Activité/Sous activités	Unité	Cibles annuelles	Réalizations Physiques			Tableau mis en forme
			2016	2017	2018	
1 Traitement des terres dégradées	ha	213 000	32 396	33 217	34 697	
2 Fixation des dunes	ha	36 500	6 616	5 203	7 007	Mis en forme : Centré
3 Production des plants	plants	10 000 000	9 684 980	8 353 749	9 147 399	Mis en forme : Centré
4 Plantations	ha	30 000	19 642	11 436	22 605	Mis en forme : Centré
5 Lutte contre les plantes terrestres envahissantes	ha	14 000	13 303	10 571	13 352	Mis en forme : Centré
6 Enpoissonnement des mares	mare	100	38	45	27	Mis en forme : Centré
7 Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes	ha	2 000	471	288	280	Mis en forme : Centré
8 Ouverture des bandes pare feux	km	40 000	15 391	18 820	19 230	Mis en forme : Centré
9 Production de la gomme arabique	tonnes		-	-	1	Mis en forme : Centré
10 Production de moringa	tonnes	3 000	20	50	4 289	Mis en forme : Centré
11. Production du miel	litres		6 136	7 048	12 556	Mis en forme : Centré
12 Production de poissons	tonnes	30 000	34 592	36 063	34 779	Mis en forme : Centré
13 Régénération naturelle assistée (RNA)	ha	70 000	24 809	46 287	89 770	Mis en forme : Centré

Graphique de l'évolution des indicateurs majeurs de la GDTE



II. Renforcement des capacités et gouvernance :

Durant l'année 2018, l'Etat en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), ont déployé des efforts non négligeables dans le cadre du renforcement des capacités et de gouvernance.

2-1. Renforcement des capacités :

Dans le cadre du renforcement des capacités techniques, plusieurs formations ont été dispensées et aussi des équipements fournis, dont entre autres :

- La formation de 375 cadres en évaluation environnemental et social,
- La formation et le recyclage de 665 producteurs et productrices en techniques de GDTE, 31 frigoristes, et 12 guides touristiques ;
- la formation de 5 cadres sur l'outil Exact-carbone de la FAO,
- La formation de huit (8) membres du comité technique d'élaboration du document de programmation pluriannuelle de dépenses (DPPD) sur le Projet Annuel de Performance 2018 (PAP), par le Ministère des Finances,
- La conduite des missions de sensibilisation dans le cadre de l'utilisation des produits chimiques au niveau des sites d'orpaillage de Komabangou, où cent (100) orpailleurs ont été touchés,
- L'acquisition du matériel roulants (motos et véhicules) et techniques (ordinateurs, GPS, appareil topo....).
- La formation de quatre (4) cadres sur le système automatisé de suivi évaluation (SASE) de l'i3N,
- La formation des membres du comité DPPD (10 personnes) sur les outils de rapportage
- La formation de vingt (20) cadres sur Arc Gis ,
- la formation de 25 agents du Parc W sur le logiciel SMART;
- la formation de 15 cadres formés sur la méthode d'évaluation des possibilités des espaces forestiers
- la formation des cadres des entreprises et sociétés nigériennes sur l'efficacité des ressources et de la production propre,
- la formation et sensibilisation d'une centaine de femmes des groupements et ONG de la filière de gestion de déchets de papiers usagés de la Communauté Urbaine de Niamey

2-2. Gouvernance :

Dans le domaine de la gouvernance, une panoplie d'activités a été réalisée au cours de l'année 2018 dont pour l'essentiel nous retiendrons :

- la validation de plusieurs documents dont : (i) le rapport technique du diagnostic national de la gestion des Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), (ii) le rapport de l'Etude diagnostique de la gestion du papier usagé ; (iii) la politique des zones humides au Niger, (iv) le Programme National de la Gestion Durable des Terres (PNGDT) au Niger, (v) le profil national sur le mercure au Niger, (vi) le Plan d'Investissement Climat de la Région du Sahel (PIC-RC) 2018-2030, (vii) Le Programme Régional Prioritaire (PRP) du PIC-RC, (viii) le Plan de Suivi et Evaluation du PIC-RC, (ix) le Dispositif institutionnel de la mise en œuvre du PIC-RC, (x) l'Etat des lieux/analyse diagnostique de la filière de gestion du papier usagé au Niger, (xi) la Stratégie opérationnelle de gestion des déchets et cartons usagés,
- L'élaboration du rapport national sur l'Inventaire des Véhicules et les réglementations nationales en matière d'économie de carburant et de réduction d'émission par les véhicules,
- L'élaboration du rapport sur l'Enquête nationale de collecte des données statistiques sur les Substances Appauvrissant la couche d'Ozone (SAO) et leurs substituts,
- L'élaboration du Programme Pays à soumettre au Fonds vert Climat (FVC),
- L'inventaire de 90 équipements à Polychlorobiphényles ou Diphényles Poly Chlorés (PCB) composés de transformateurs et condensateurs ;
- la délivrance de trente cinq (35) certificats de conformité environnementale à plusieurs projets et programmes,
- le suivi de Cinquante huit (58) plans de gestion environnementale et sociale,
- La géo localisation de tous les sites ayant fait l'objet de traitement/ récupération de 2011 à 2017, et ce dans toutes les communes du pays ;
- La mise en gestion déléguée de la Réserve de RTT entre l'Etat du Niger et l'ONG NOE,
- L'inventaire des girafes de Kouré qui ont passé de **50 individus en 1996 à 633 sujets en 2018**,
- La translocation de 8 girafes de Kouré dans la réserve de Gadabégi ,
- le suivi écologique de plusieurs sites de récupération des terres,
- la réalisation de plusieurs missions de suivi et de supervision sur le terrain,

- la tenue et la participation à plusieurs comités de pilotage,
- la tenue à Niamey de plusieurs réunions des experts et celles des Ministres dans le cadre la Commission Climat pour la région du Sahel, et la *Conférence Internationale sur la Désertification et l'Economie Verte* (CIDEV).
- La tenue de plusieurs réunions préparatoires de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays membres de la Commission Climat pour la Région du sahel et de Table ronde des PTF pour le financement du PIC-RC,
- Le prélèvement de 141 échantillons de Biphényl Poly Chlorés (PCB) expédiés à Dakar en vue de leur analyse dans un laboratoire spécialisé,
- La validation du plan d'action du PNEDD,
-
- L'adoption de la loi n°2018-28 du 14 mai 2018 portant sur les principes fondamentaux de l'Evaluation Environnementale au Niger,
- Le décret n°2018-191/PRN/ME/DD du 16 mars 2018, déterminant les modalités d'application de la Loi n° 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger,
- la participation à plusieurs importantes conférences internationales dont entre autres les COP.
- la remise de prix du Programme de l'efficacité des ressources et la production propre aux entreprises et sociétés nigériennes

III. Effets induits des activités réalisés .

Les activités réalisées dans le secteur de l'environnement ont permis d'obtenir un certain nombre d'effets induits tant sur le plan écologique que socio-économique.

Sur le plan écologique on note entre autres effets induits :

- ✓ La préservation des bases productives, l'augmentation du potentiel agro-sylvo-pastoral comme l'atteste le tableau n°12 ;
- ✓ la préservation et l'amélioration de la biodiversité qui s'observe à moyen et long terme comme l'atteste entre autre l'Évolution des populations de girafes de 50 individus en 1996 à 613 individus en 2018.

Ainsi, à titre illustratif, les rendements ci-dessous ont été obtenus sur un échantillon de sites récupérés.

Tableau 13 : Situation des rendements de mil et de pâturage au niveau de certains sites récupérés

Communes/ Régions	Noms des sites	Techniques appliquées	Rendement en kg de MS/ha		Nbre d'espèces		Observations
			Avant traitement	Après traitement	Avant traitement	Après traitement	
Guéchémé/Dosso	BeyeBeye	Demi-lunes	0	1 296	28	59	Traitement mécanique et biologique (ensemencement) accompagné du gardiennage par les COGES.
Torodi/Tillabery	Iboyé 2015	Demi-lunes	0	2 260	----	62	
Kourtey/Tillabéri	Sinka	Banquettes	0	624	14	58	
Sakoira/ Tillabery	Diambala	Demi-lunes	0	1222	34	42	
Tondikandia/Tillabéri	Kouré	Banquettes	0	1 970	22	41	
Djoudjou/Dosso	Djoujou	Scarifiage		6 600	-----	-----	Aire de pâturage colonisée par Sida cordifolia. Après sarclage, s'en est suivi le semis à base d'oseille
Gabi/Maradi	Dantaro	Demi-lunes	0	4 826	----	----	Aire de pâturage traité en demi-lune depuis 2015
Aguié/Aguié	Dankada Dodo	sarclage	-----	10 644	-----	-----	Forêt de Dankada dodo, colonisé par Sida, sarclage et brulis, puis ensemencement d'herbacés
Chadakori/ Maradi	Chadakori	zay	0	248 kg de mil	-----	-----	Glacis traité en Zaï dans les champs individuels. Plus il y a d'apport en fumure organique, plus le rendement croit
	Touwansalah	zay	0	602kg de mil	-----	-----	
	Dargué	Zay	0	552 kg de mil	-----	-----	

Diffa/Diffa	Boulangou Yaskou	clayonnage	-----	960	28	36	Dunes vives, traitées mécaniquement et couplé d'un ensemencement d'herbacés
Mainé/Diffa	Dorsaram	Claies	-----	768	19	24	
Agadez		Demi-lunes	0	1858	0	23	Glacis traité en DL accompagné d'un ensemencement

Commentaire : Suite à la récupération des terres dégradées (improductives) tant sur le plan agricole que pastorale, les rendements ci-dessus ont été obtenus selon les sites et les spéculations. La mise en valeur a permis d'obtenir des *rendements passant de zéro (0) comme situation de référence à 624 kg de MS/ha pour le plus petit rendement à 10 644 kg de MS /ha pour le rendement le plus élevé.*

NB : MS = matière sèche

Sur le plan socio-économique, les effets induits se résument à :

- ✓ La réduction de l'exode rural à travers la création de 27 684 emplois temporaires de six mois de travail suite aux travaux de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) ;
- ✓ Le renforcement de la cohésion sociale et la réduction des conflits intercommunautaires par le brassage des communautés sur les sites des travaux de HIMO ;
- ✓ Le développement des compétences locales en matière des techniques de gestion durable des terres et des eaux (GDTE), des techniques de compostage des plantes aquatiques et terrestres, des techniques d'agroforesterie et de régénération naturelles assistée,
- ✓ L'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des populations par l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale, des produits forestiers non ligneux, la production halieutique et des produits de la chasse,
- ✓ L'autonomisation des femmes et des jeunes et l'augmentation substantielle des revenus des ménages à travers le cash for Work par la distribution **de neuf milliards neuf cent quatre vingt deux millions (9 982 000 000 000) de francs CFA** (et les AGR connexes);

III. Difficultés rencontrées

En dépit des résultats obtenus, un certain nombre de difficultés non de moindre ont été relevés :

- L'insuffisance de synergie entre la multitude d'acteurs intervenant dans le secteur de l'environnement, particulièrement dans la gestion durable des terres et des eaux (GDTE),
- Le faible niveau de financement des actions de Gestion des Ressources Naturelles (GRN) particulièrement dans le domaine de la récupération des terres ou ***le taux de réalisation est toujours inférieur à 20% les deux dernières années,***
- La faible allocation des ressources financières sur budget propre de l'Etat pour la restauration des terres qui demeure une cible phare du **Programme de Renaissance Acte 2**,
- La dispersion des projets et programmes de l'environnement dans les autres Ministères,
- Certains projets de GDTE ne s'inscrivent pas dans la durée,
- Faible capitalisation des données sur les programmations et les réalisations de certains partenaires (ONGs et Associations) intervenant dans le secteur.

Conclusion :

Au terme de la troisième année de mise en œuvre du Programme de la Renaissance Acte 2, dans son volet environnement, il a été réalisé en 2018:

- ☒ 34 697 ha de traitement de terres dégradées,
- ☒ 7 007 ha de traitement de dunes,
- ☒ 19 239 km de bandes pare feux,
- ☒ 9 147 399 plants forestiers produits,
- ☒ 22 605 ha de plantation,
- ☒ 13 352 ha plantes envahissantes terrestres désherbées,
- ☒ 280 ha de plantes envahissantes aquatiques faucardées,
- ☒ 27 mares empoisonnées,
- ☒ 34 789 tonnes de poisson produits,
- ☒ 89 770 ha de Régénération Naturelle Assistée,
- ☒ 345 088 tonnes de déchets solides municipaux,
- ☒ Plusieurs formations techniques et ateliers concourant aux renforcements des capacités et à la bonne gouvernance.

Le taux de réalisation physique varie de 14% à 143% selon les activités. Les faibles taux de réalisation observés au niveau de certaines activités, particulièrement le traitement des terres dégradées, s'expliquent par les difficultés de mobilisation de ressources financières d'une part, et l'insuffisance de synergie entre la multitude d'acteurs d'autre part.

L'ensemble des réalisations a permis de mobiliser **3 654 336 Hommes Jours**, soit la création de **27 684 emplois temporaires de six mois**, ayant bénéficié en cash de **neuf milliards neuf cent quatre vingt deux millions (9 982 000 000) de francs CFA**.

Aussi, la production de **34 789 tonnes** de poisson a généré un revenu de plus **52 milliards** de francs CFA dans le filière poisson.

Conscient des difficultés auxquels le secteur fait face, le Gouvernement à travers le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, développe des initiatives et des offensifs tant au plan régional qu'international. Ainsi, depuis 2017, le Niger préside la **Commission Climat pour la Région du Sahel** dont son Plan d'investissement pour la période 2018-2030 et le plan d'actions ont été validés. **Aussi, courant 1^{er} trimestre 2019, le Niger organisera la Conférence des Chefs d'Etats et la Table Ronde de la Commission Climat pour la Région du Sahel.**